

Gesellschaftschronik = Chronique de la Société Suisse d'Héraldique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für
Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **29 (1915)**

Heft 4

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

The Utah genealogical and historical Magazine. Vol. V. 1914. 3, 4. Vol. VI. 1915. 1, 2, 3, 4.

HOLLANDE

De Wapenheraut. Jaarg. 18. 1914. 8, 9, 10, 11, 12. Jaarg. 19. 1915. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11.

ITALIE

Bollettino araldico storico genealogico. Venezia. 1914. 11, 12. 1915. 1, 2, 3.

Bollettino araldico storico genealogico. Firenze. 1914. 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12. 1915. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8.

Rivista araldica. 1915. N° 3. La Franche-Comté chevaleresque. — Gioacchino Murat e l'Ordine delle Due Sicile. — I Morra e gli Epifanio. — Appunti di araldica e assiografia ecclesiastica. — Libro d'Oro del ducato di Ferrara. — Il patriziato Feltrese (blasonario). — Un canonico forlivese scrittore di araldica. — L'Ordine Cristiano nel Valfortore. — Bibliografia genealogica italiana. — N° 4. L'Ordine Costantiniano a Genova. — La Franche-Comté chevaleresque. — I Castello di S. Pietro in Anatolia ed i suoi stemmi dei Cavalieri di Rodi. — Ancora dello stemma di Vannoza Borgia de' Cattanei. — Libro d'Oro del ducato di Ferrara. — Lo stemma della città di Lanciano. — Appunti di araldica e assiografia ecclesiastica. — Stemma vescovile sopra una bandiera. — La stirpe dei Giocoli. — N° 5. L'abuso dei titoli nobiliari in Italia. — A proposito di Vannoza Borgia de' Cattanei. — Les princes d'Orléans sont-ils du sang? — Rinaldo III Juarel Conte di Avella. — La noblesse roumaine. — Giovanni Antonelli. — La controrivoluzione Cavese del 1799 e il capitano don Vinc. Baldi. — Spigolature intorno a Cagliostro. — L'ordine militare del Santo Sepolcro. — La Croix de Guerre en France. — Appunti di araldica e assiografia ecclesiastica. — Libro d'oro del ducato di Ferrara. — La nobiltà Feltrese. — N° 6. Interno ai Bonaccolsi. — La noblesse roumaine. — Chiesa, Fregosi e Marocelli in Ferrara. — La corona dei principi romani. — Libro d'Oro del ducato di Ferrara. — La Franche-Comté chevaleresque. — Souvenirs du marquis de Belleval sur l'Ordre Constantinien. — Bibliografia genealogica italiana.

SUÈDE

Svensk Exlibris Tidskrift. IV. Arg. 1914. 1, 2, 3, 4. V. Arg. 1915. 1.

Gesellschaftschronik.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE D'HÉRALDIQUE.

Bericht über die Jahresversammlung vom 2. Oktober 1915 in Solothurn.

In Anbetracht der vorliegenden dringenden Traktanden glaubte der Vorstand die Generalversammlung nicht wieder verschieben zu dürfen, wie es voriges Jahr geschehen ist. Doch wurde, dem Ernst der Zeiten Rechnung tragend, bloss zu einer eintägigen, rein geschäftlichen Sitzung eingeladen. Diese fand Samstag, den 2. Oktober, in Solothurn statt und wurde von 24 Mitgliedern besucht. Ein gemeinsames Mittagessen im Hôtel Krone eröffnete die Tagung.

Ebendort wurde dann auch die Generalversammlung abgehalten. Nach Verlesung von Jahresbericht und Jahresrechnung, die beide in extenso in den „Archives“ gebracht werden sollen, referierte Herr Dr. Merz über das Genealogische Handbuch: Band III soll nächstes Jahr abgeschlossen werden; in der

letzten Zeit wurden die Beiträge sozusagen ausschliesslich von Herrn Dr. Merz bestritten, der nach Vollendung des Bandes als Präsident und Mitglied der Genealogischen Kommission seinen Rücktritt zu nehmen wünscht. Es wird ihm von verschiedenen Seiten der Dank der Gesellschaft für seine viele und wertvolle Arbeit in dieser Kommission ausgesprochen; eine Neuwahl soll erst nächstes Jahr vorgenommen werden. Als nächstjähriger Versammlungsort wird Neuchâtel bestimmt, wo im Jahre 1891 die Gesellschaft auch gegründet worden ist; hoffen wir, dass wir das 25jährige Jubiläum wieder im Frieden werden feiern können! Es findet sodann die Neuwahl des Vorstandes statt: An Stelle der demissionierenden Herren Pfarrer Gerster, Alb. Choisy und d'Eggis werden gewählt die Herren Dr. Hahn, Dr. Deonna und Dr. Hegi; die übrigen Herren wurden bestätigt. In die Redaktionskommission wurde als neues Mitglied gewählt Herr W. R. Stähelin. Zu Rechnungsrevisoren werden ernannt die Herren Dr. Simon und Robert Hess. Der Subskriptionspreis für das von Herrn Byland sel. verfertigte Generalregister über die 25 ersten Jahrgänge wird auf 5 Fr. festgesetzt; niedriger können wir wegen der hohen Buchdruckerkosten nicht gehen. Der Gesellschaftsbibliothek wird ein Kredit von 150 Fr. bewilligt. Da diejenigen Mitglieder, die erst später der Gesellschaft beigetreten sind, Band III des Genealogischen Handbuches nicht vollständig besitzen, sollen Unterhandlungen mit dem Verleger wegen billigerer Nachlieferung der noch fehlenden Bogen versucht werden.

Nach Erledigung der geschäftlichen Traktanden wies Herr Signer ein von ihm zusammengestelltes und gemaltes Armorial vor, das die Wappen aller mit der Geschichte von Arbon je in Verbindung gestandener Geschlechter vorweist; Herr Dr. Hegi liess einen Siegelstempel des Geschlechtes Schaffi aus dem 13. Jahrhundert, der erst kürzlich in Zürich gefunden worden ist, zirkulieren; Herr Dr. Aug. Burckhardt endlich zeigte ein aus dem Ende des 17. Jahrhunderts stammendes heraldisches Gesellschaftsspiel. Der Aktuar: *August Burckhardt*.

Allocution du président de la société, M. Jean Grellet, prononcée à l'Assemblée générale de Soleure le 2 octobre 1915.

Messieurs,

Nous avons tous encore en mémoire notre dernière assemblée générale, les belles journées passées les 6 et 7 septembre 1913 à Delémont, St-Ursanne et Porrentruy. Ces hautes régions du Jura vivaient alors en pleine tranquillité, propice à l'étude et aux réunions de sociétés savantes. Mais les nuages ne tardèrent pas à s'amonceler à l'horizon, nos troupes appelées à la protection de la frontière toute proche, amenèrent dans ces paisibles localités un mouvement inaccoutumé et bientôt le bruit sinistre du tonnerre et du crépitement des engins meurtriers y parvenait du pays voisin. La guerre avait éclaté, et souvent nos pensées sont retournées aux amis qui nous avaient si bien reçus et à toute cette population jurassienne exposée en première ligne aux étincelles qui auraient

pu étendre la conflagration européenne à notre pays. Nous n'avons heureusement jusqu'à présent pas été entraînés dans le conflit sanglant, mais notre patrie n'en a pas moins été atteinte dans ses forces vives: l'industrie et les métiers paralysés par l'arrêt de l'importation des matières premières et l'absence de bras, enlevés aux ateliers par la mobilisation, les frais énormes de la mise sur pied de notre contingent, des misères de tous genres à soulager ont exigé et exigeront encore de tous de lourds sacrifices, car la guerre dure toujours et rien ne permet d'espérer que la fin en soit prochaine. Vu la tension générale et l'anxiété qui tenaient nos cœurs en haleine et absorbaient nos esprits, notre réunion de l'année passée — elle devait avoir lieu à Einsiedeln — a été supprimée d'un commun accord. Votre comité s'est demandé s'il ne serait pas opportun d'en agir encore de même cette année, mais les statuts exigeant le renouvellement triennal du comité et des autres organes de la société, d'autres matières d'une certaine importance étant encore à traiter, il n'a pas cru devoir différer de vous convoquer, mais a décidé, pour tenir compte du sérieux des temps, de se borner à une simple séance administrative sans appareil aucun et en faisant abstraction de toute autre organisation, telle que visite aux monuments, exposition spéciale ou excursion, qui d'habitude constituaient un des attraits de nos réunions, de manière à ce que chacun puisse rentrer chez soi le même jour et à réduire les frais dans la mesure de possible. Aussi avons-nous choisi une ville facilement accessible et dont la plupart d'entre nous connaît déjà les trésors historiques, pour les avoir visités lors de notre assemblée générale de 1903, tenue aussi à Soleure. En outre il nous a semblé que malgré la simplicité de notre programme, nous aurions quelque plaisir à nous retrouver ensemble après les malentendus que la guerre et le plus ou moins de sympathie pour tel ou tel des belligérants a failli faire naître entre les différents éléments ethniques dont se compose notre pays. Par notre réunion nous affirmons que ce mauvais vent n'a pu qu'agiter quelque peu la surface des eaux, mais que dans leurs profondeurs elles restent limpides et compactes, comme l'inaltérable sentiment national qui nous unit tous; nous affirmons encore que les divergences d'opinions personnelles n'entament pas, dans la poursuite d'un but commun, la solidarité des membres de notre société qui se tient en dehors des querelles de nos voisins et des remous qu'elles peuvent produire dans nos cantons. Notre société reste ce qu'elle a toujours été, suisse avant tout et pardessus tout. En recueillant des documents dans toutes nos régions, elle n'a d'autre but que de contribuer à élever un monument héraldique à la gloire de l'ensemble de notre patrie bien aimée.

D'après l'exposé financier de notre grand argentier les comptes de l'année 1914 présentent un aspect satisfaisant, en ce sens que nous avons équilibré notre budget avec 4349.72 frs. de recettes contre 4305.18 frs. de dépenses. Le solde au 31 décembre est de 1994.38 frs. soit de 44.54 frs. supérieur à celui que nous avons en commençant l'année. Il est vrai que quelques factures concernant l'année n'ont été payées qu'en 1915, mais le même fait se reproduisant régulièrement, il y a compensation avec les notes se rapportant à l'année pré-

cédentes et qui grèvent notre dernier budget. Ce n'est que grâce à une stricte économie que nous sommes arrivés à ce résultat. Elle ne continue pas moins à s'imposer, d'autant plus que l'état de guerre n'est pas sans amener quelque perturbation dans nos recettes, du fait qu'un certain nombre de membres à l'étranger n'ont plus donné de leurs nouvelles. Ils sont probablement sous les armes et soit que les avis ne leur parviennent pas, soit qu'ils estiment le moment peu propice pour s'occuper de l'expédition d'un mandat, peut-être même pour cause de mort, ce que nous ne voulons pas espérer, quelques cotisations restent en suspens. Le rôle de nos membres porte actuellement 319 noms ce qui représente une augmentation de deux sur l'état de l'année précédente. Deux membres nous ont été enlevés par décès. Ce sont en mars 1915 M. A. *Burckhardt-Heussler*, fabricant de rubans à Bâle, père de notre dévoué secrétaire auquel nous exprimons toute notre sympathie à l'occasion de cette perte douloureuse. M. Burckhardt-Heussler faisait partie de notre société depuis 1905. Le second décès que nous avons malheureusement à enregistrer est celui de M. *Charles Byland* à Berne, enlevé le 16 mai 1915 à 27 ans seulement après une longue maladie, qui ne lui a pas permis de terminer ses études de philosophie, il est vrai, mais ne l'a pas empêché de chercher dans le travail un dérivatif au long repos auquel il était condamné. Loin de se laisser abattre par son état, il a conservé jusqu'à la fin une exemplaire sérénité et une égalité de caractère reconfortante pour ses amis et en particulier pour ses parents dont il était fils unique. Il s'intéressait tout particulièrement à la science des armoiries et a donné plusieurs articles à nos «Archives héraldiques», mais nous lui sommes surtout redevables d'un travail de longue haleine. En 1910 M. Byland, déjà malade et se trouvant alors dans une clinique à Lausanne, nous offrit, pour occuper ses loisirs forcés, d'entreprendre l'établissement de la table analytique des matières des «Archives», désirée depuis longtemps. Nous avons accepté cet offre avec reconnaissance et il s'est attelé à la besogne avec une patience et une persévérance dignes d'un bénédictin, de sorte qu'il a encore pu terminer la table des 24 premières années, soit de 1887 à 1910, à peu près au moment où éclatait la guerre. Cette circonstance nous a empêchés de le publier jusqu'à présent, mais nous pensons qu'il n'y a pas lieu de différer plus longtemps de lancer une souscription et que nos membres tiendront tous à honorer la mémoire et le désintéressement de notre défunt jeune ami en s'assurant un exemplaire du fruit de son dévouement, indispensable à qui veut consulter la collection des «Archives» et cela d'autant plus que les parents de M. Byland ont bien voulu encore nous faire don de 200 frs. pour faciliter la publication de l'œuvre de leur fils, faite avec le soin et l'intelligence qui le caractérisaient. Il nous reste à mentionner qu'il avait également réuni une riche collection d'armoiries des communes de la Suisse comprenant plus de mille pièces et dont sur son désir notre bibliothèque est devenue l'héritière. En accordant un affectueux souvenir à ce membre aussi aimable que laborieux, nous adressons à Monsieur et Madame Byland-Diacon l'expression de toute notre reconnaissance pour la générosité avec laquelle ils ont bien voulu seconder les intentions de leur fils à l'égard de notre société.

Les « Archives héraldiques » ont paru régulièrement quoique parfois avec certains retards qui s'expliquent par le fait de l'absence de nos rédacteurs qui tantôt l'un, tantôt l'autre ont été appelés pour de longues périodes sous les armes. Du reste depuis plus de deux ans M. le Dr Hegi, très pris par d'autres travaux, avait demandé un congé prolongé et n'a pu que fort peu s'occuper de la rédaction des « Archives ». L'espoir qu'il avait de pouvoir la reprendre ne s'étant pas réalisé, il s'est vu contraint à notre grand regret, de donner par lettre du 23 mars 1915 sa démission irrévocable du poste qu'il a occupé depuis 1910 avec zèle et grande compétence. Vous vous associerez certainement aux meilleurs remerciements qui lui ont déjà été transmis au nom du comité pour les excellents services rendus, ce que je vous prie de témoigner en vous levant de vos sièges. Tout le travail de rédaction étant retombé sur les épaules de M. Dubois, il y aura lieu de le soulager en lui donnant un collaborateur pour la partie allemande, ce dont vous voudrez bien tenir compte lorsque nous procéderons dans un moment à la nomination du comité de rédaction.

Le Manuel généalogique a également progressé, grâce aux bons soins de M. Merz et nous allons prochainement arriver à la fin du 3^e volume. Il est regrettable que des collaborateurs plus nombreux continuent à faire défaut. Nous dirons encore que la bibliothèque continue à s'enrichir par des dons et des échanges et que des emprunts lui sont faits toujours plus nombreux, ce qui marque qu'elle est appréciée par les chercheurs.

Nous arrivons aujourd'hui à la fin d'une période triennale exigeant le renouvellement des organes de la Société. Le comité dépose donc son mandat en vos mains, non sans vous remercier, Messieurs, de l'appui que vous avez bien voulu lui accorder et de l'indulgence dont vous n'avez cessé de faire preuve en sa faveur.

* * *

A Soleure nous sommes au pied de Jura et pouvons voir dans le lointain se profiler l'étincelante chaîne des Alpes. La configuration de notre pays nous permet d'apercevoir de partout quelque cime blanche ou verte, aussi n'est-il pas étonnant que l'image si familière de la montagne ait aussi été choisie, en Suisse plus que partout ailleurs, comme meuble héraldique, généralement sous forme de monts à trois coupeaux. On pourrait même dire qu'il y a chez nous quelque abus sous ce rapport, car souvent ils ne sont introduits dans une armoirie que pour remplir le vide formé par la pointe de l'écusson, lorsque l'artiste graveur, peintre ou sculpteur n'a pas su répartir les figures de manière à couvrir harmonieusement le plus possible du champ de l'écu. Ce défaut correspond à la décadence qui s'est introduite dans l'art héraldique à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle, aussi les monts sont-ils particulièrement nombreux dans les armoiries dont l'origine remonte à cette époque, mais il serait erroné de croire qu'ils n'aient eux-mêmes pris naissance qu'à ce moment. Ils sont beaucoup plus anciens et on en trouve des exemples à la meilleure époque héraldique comme nous allons le voir. Bien qu'il soit toujours dangereux de généraliser, et qu'il

faillie partout tenir compte d'exceptions, nous ne croyons pas nous tromper en disant qu'en Allemagne les monts sont beaucoup plus rares dans les plaines du nord que dans les régions plus accidentées de la Forêt Noire et de la Bavière; ils ne sont pas fréquents en France non plus et sont à peu près inconnus en Angleterre, pays fort peu accidenté. D'autre part on les retrouve assez nombreux en Italie, traversée dans toute sa longueur par d'imposantes chaînes de montagnes et hérissée de cônes volcaniques. La vision continuelle de ces aspérités les a acclimatées dans les armoiries italiennes sinon autant que chez nous, du moins dans une plus large mesure que dans les autres pays mentionnés.

En consultant, au point de vue qui nous occupe quelques anciens armoriaux nous pouvons faire des constatations intéressantes. Le *Codex Manesse* qui date des premières années du XIV^e siècle (entre 1300 et 1330) sur environ 70 armoiries n'en donne que trois portant des monts. Ce sont Ringgenberg (un fermeau ou „Ring“ sur trois monts), Hornberg (deux cors [Horn] sur trois monts), donc toutes les deux parlantes et Der Taler; encore ne sommes nous pas très certain que pour ce dernier il s'agisse d'un mont. Il porte d'argent à cinq roseaux de sable mouvants d'une champagne, arrondie en forme de dome, d'azur, dans laquelle il faut peut-être voir plutôt la surface bombée d'un lac qu'une montagne où les roseaux seraient moins à leur place. Deux de ces troubadours (Ringgenberg et Der Taler) sont suisses.

Dans le *Codex Seffken*, pour le désigner par son premier nom connu quoique erroné et qui date de l'année 1380 environ, il n'y a des monts que dans deux armoiries sur 250 environ; ce sont Henneberg (une poule sur 3 monts) donc encore une armoirie parlante et van Krachouwen qui porte trois épées plantées sur trois monts. Cette faible proportion s'explique du reste par le fait que cet armorial ne contient à une exception près (Nidau) que des noms étrangers à la Suisse.

Les cas mentionnés ne sont pas assez nombreux pour pouvoir en tirer des conclusions bien définies, si ce n'est qu'au XIV^e siècles les monts étaient encore rares dans le blason et qu'ils sont employés comme emblèmes parlants dans trois cas sur cinq.

Il en est autrement dans la « *Wappenrolle* » de Zurich et dans l'armorial de Grünenberg. Dans la première qui date approximativement de l'an 1340, 40 écussons sur environ 550 portent des monts que nous pouvons diviser d'après leur but en deux catégories. Nous n'en comptons que huit dont les monts sont la pièce unique, tandis que dans tous les autres cas ils servent de support à quelque autre meuble. Dans huit écussons seulement les monts ne paraissent pas faire allusion au nom, tous les autres, abstraction faite de quelques armoiries qui n'ont pas pu être identifiées, forment avec le meuble qu'ils soutiennent, le plus souvent un animal, les deux parties du nom, comme Hirschberg, Henneberg, Thierstein, Ramsperg, Ebersberg, ou Spiegelberg, Homberg, Hornstein, Ringenberg etc. Dans Rotberg, Grünenberg et Schwarzberg le mont est seul et l'émail correspondant suffit à lui donner sa valeur comme armes parlantes. Une autre famille Grünenberg, celle de l'héraldiste, porte de sable au mont d'or; il n'est donc que partiellement parlant.

Si dans la Wappenrolle la proportion des écus portant des monts est de 8^o/_o, elle semble au premier abord infiniment plus faible dans l'*Armorial de Grünenberg* qui est de près de 150 ans postérieur (il a été terminé en 1483): sur environ 2000 armoiries nous n'y comptons guère que 60 montagnes, mais nous y retrouvons la plupart de celles figurant dans la Wappenrolle et presque toutes se rapportent à notre pays ou aux régions voisines. La faible proportion de ces armoiries sur l'ensemble donné par Grünenberg s'explique du fait que cet armorial couvre à peu près tous les pays de l'Europe. Ainsi l'assertion que les monts sont caractéristiques de la Suisse et ne se rencontrent ailleurs que beaucoup moins fréquemment, presque exceptionnellement, se trouve confirmée. Dans Grünenberg également la majorité des monts forment des armoiries parlantes, bien que ceux où ce n'est pas le cas soient déjà plus nombreux que dans la «Wappenrolle», mais dans aucun des quatre armoriaux mentionnés nous n'en découvrons qui ne soient pas, soit la pièce unique, soit un meuble destiné à en soutenir un autre; une seule armoirie fait exception, celle des Aichberg qui est d'or à la fasce de sable accompagnée en pointe d'un mont de même; il semble qu'on n'ait pas pu se résigner à ne pas rappeler tout ou moins le «berg» du nom à défaut de la première syllabe.

D'après ce qui précède nous pouvons constater que les monts n'étaient au moyen âge pas choisis comme emblèmes pour eux-mêmes et leur beauté — l'amour de la nature n'était pas né — mais presque uniquement comme signe parlant et ils font sonner dans un nom indifféremment les terminaisons de Berg, Stein ou Fels, ils représentent la montagne, la pierre ou le rocher.

Par brièveté nous nous sommes servis simplement des termes «monts», mais le mont unique est rare, jamais il ne représente une montagne naturelle et est toujours stylisé en forme de dome. Dans le bouclier de Seedorf au Musée national qui date de la fin du XII^e ou commencement du XIII^e siècle le lion repose sur une base rectangulaire (occupant la pointe de l'écu) dans laquelle il faut voir une forme primitive du mont, mais presque toujours les monts sont multiples, divisés en plusieurs coupeaux arrondis ou plus ou moins allongés en hauteur et dont il faut indiquer le nombre. Les plus fréquents sont les monts à trois coupeaux soit réunis par la base en forme de trèfle, celui du milieu étant un peu plus élevé, soit que deux se placent l'un à côté de l'autre, le troisième se hissant par derrière au-dessus des autres; c'est cette forme, rappelant un peu des écailles, qui est adoptée lorsque les coupeaux sont plus nombreux. Il y a des monts à deux, trois, quatre, six, neuf, dix, douze et même seize coupeaux. Ils sont aussi souvent alaisés que mouvants de la pointe de l'écu, ainsi la «Wappenrolle» en donne 22 de la première catégorie et 18 de la seconde qui peu à peu devint prépondérante et reste la règle générale à partir du XVI^e siècle, seuls les monts figurant comme meuble unique étant encore alaisés, comme par exemple dans les armoiries des Effinger. Notre ami, M. le prof. E. A. Stückelberg, qui a consacré dans le «Wappensammler» (1^{re} année de: *Archiv für Stamm- und Wappenkunde*, Kahla, 1900) septembre N^o 3, un article à cette même question cite plusieurs exemples démontrant que primitivement on n'attachait pas d'impor-

tance au nombre des monts, la même armoirie étant indifféremment représentée tantôt avec deux, trois ou quatre coupeaux.

Quant aux émaux des monts, le sinople prédomine; il y en a 23 sur 40 dans la «Wappenrolle», mais chose curieuse les monts d'argent ne sont qu'au nombre de deux; il faut croire que les forêts du Jura et les mamelons gracieusement gazonnés de l'Emmental ou de l'Appenzell parlaient plus au cœur de nos ancêtres que l'aridité des Alpes, malgré leur étincelante blancheur, à moins que les six monts d'or ou les quatre de gueules n'aient été destinés à rappeler l'Alpen-glühen. Nous trouvons en outre un mont de sable, et quatre d'azur. Enfin remarquons que malgré la règle, deux des monts de sinople se trouvent l'un sur champ de sable (armes imaginaires de Bretagne) l'autre sur champ de gueules (Spiegelberg). Nous y voyons l'origine de la théorie que les meubles «au naturel» ne doivent être considérés ni comme couleur ni comme métal, mais peuvent se placer indifféremment sur l'un ou l'autre. Dans tous les cas ces exemples sont un précédent autorisant les nombreuses infractions à la règle qui ont été commises dans la suite à cet égard.

Dans un autre document un peu plus récent, le rôle de l'*Abbaye du Chat* de Constance datant de 1547 nous trouvons parmi 152 armoiries 12 monts (ce qui forme le 8⁰/₀) dont quatre sont la pièce unique, tandis que les huit autres supportent un meuble, cinq sont parlants, sept ne se rapportent pas au nom.

A partir de cette époque la figure héraldique qui nous occupe se multiplie; et prend aussi parfois l'aspect d'un simple terre plein, la terrasse, d'où croissent volontiers les meubles du règne végétal et lorsqu'il s'agit de camper un animal passant ou une figure humaine. En outre à côté du mont-*unitaire*, si nous osons nous servir de ce terme, formant la pièce essentielle de l'armoirie et du mont *utilitaire* servant de soutien à un autre meuble, nous voyons apparaître une troisième catégorie que nous appellerons volontiers le mont de *remplissage*. Il n'est qu'une pièce secondaire dont l'absence n'altererait pas le caractère de l'armoirie et ne supportant rien, il n'a d'autre but que de remplir le pointe de l'écu.

En vue de nous faire une idée de la fréquence et de la diffusion territoriale des monts dans l'héraldique suisse, nous avons compulsé 19 armoriaux de notre pays pour nous livrer à un petit travail statistique, avec le résultat suivant: Soleure, Schwyz et Zoug tiennent la tête où 48⁰/₀ du total des armoiries portent des monts; à Berne la proportion est de 37⁰/₀, à Winterthour 35⁰/₀, Baden en a 30⁰/₀, Rapperswil 29⁰/₀, Bâle 27⁰/₀, Zurich et Glaris 25⁰/₀, Valais 24⁰/₀, Schaffhouse 23⁰/₀, Coire et St-Gall 22⁰/₀, Lucerne 19⁰/₀, puis nous descendons dans les cantons de Fribourg et de Neuchâtel à 16 et 14⁰/₀, Vaud n'en a plus que 7⁰/₀ et malgré le voisinage de Salève et de Mont-Blanc, il est vrai qu'ils sont au delà de la frontière, Genève vient en fin de liste avec à peine 1⁰/₀.

Nous avons dans les 7530 écus des 19 armoriaux passés en revue 1300 monts; pour d'autres cantons nous ne possédons pas de documents assez nombreux pour établir une statistique exacte, mais d'après ce que nous en savons, ils ne doivent guère rester en arrière, de sorte que l'on peut sans témérité affirmer que les monts brillent en moyenne dans 18 à 20⁰/₀ des armoiries suisses. Environ

90% des monts sont de sinople et de ceux-ci 756, donc le 57% du total de 1300 se trouvent dans un champ de gueules, d'azur ou de sable enfreignant ainsi l'interdiction de placer couleur sur couleur et métal sur métal. Remarquons encore que près du quart de 1300 sont ce que nous avons désigné comme monts de remplissage.

Au point de vue strictement héraldique on peut regretter cette richesse de monts qui ne contribuent guère à la beauté d'un blason, surtout s'ils ne fonctionnent que comme bouche-trou. D'autre part ils sont éminemment caractéristiques de notre peuple pas très artiste, à l'esprit positif avant tout, ne comprenant pas facilement des objets flottant contre nature dans l'espace et préférant, comme il les voit dans la réalité, les planter ou les faire marcher sur une base solide. Il est dans la nature des choses qu'il choisisse pour cela moins souvent un terrain plat que des montagnes qui font partie de son existence et sur lesquelles il peine à la sueur de son front. Il y contemple le monde et ses petites gens de haut; elles lui parlent de grand air où l'on respire librement et d'indépendance. Dans les armoiries l'amour du sol natal est attesté par ce symbole qui n'est pas importé; il est bien de chez nous et spécial à notre pays. A ces différents titres, aussi bien que le patriote, l'héraldiste suisse pourra dire:

Aimons toujours nos monts!

Auszug aus der Rechnung vom Jahre 1914.

A. Einnahmen.

1. Übertrag vom Jahre 1913	Fr. 1949. 84
2. Von den Mitgliedern, Jahresbeiträge und Eintrittsgebühren	„ 3415. —
3. Abonnements	„ 720. —
4. Einnahmen aus Verkauf	„ 58. —
5. Zinsen	„ 121. 60
6. Verschiedenes	„ 35. 12
Total	<u>Fr. 6299. 56</u>

B. Ausgaben.

1. Schweizer Archiv für Heraldik	Fr. 3487. 25
2. Genealogisches Handbuch zur Schweizergeschichte	„ 600. —
3. Bibliothek	„ 170. 60
4. Verschiedenes	„ 47. 33
Total	<u>Fr. 4305. 18</u>

C. Rechnungsabschluss.

Einnahmen	Fr. 6299. 56
Ausgaben	„ 4305. 18
Somit Aktiv-Saldo per 31. Dezember 1914	<u>Fr. 1994. 38</u>

Zeiger:

In vier Sparheften zinstragend angelegt	Fr. 1984. 50
Barschaft beim Quästor am 31. Dezember 1914	„ 9. 88
Gleich dem Saldo	<u>Fr. 1994. 38</u>

Zürich, den 15. Juli 1915.

Der Quästor: G. Hess-von Schulthess.

Bericht über das Genealogische Handbuch 1914.

Die Fortsetzung der Publikation wurde ausschliesslich vom Herausgeber bestritten. Zu jedem Archivhefte konnte eine Beilage geliefert werden. Die Rechnung zeigt dasselbe Bild wie in den vorigen Jahren.

Erfreulich war der Absatz des ersten Bandes, es wurden — meist an Mitglieder — insgesamt 37 Exemplare verkauft.

Mit 1915 beginnt eine raschere Förderung, um den Band III bald abzuschliessen zu können.

Rechnung für 1914.

	Fr.	Fr.
Aktivsaldo der Rechnung von 1913	688.35	
Zinse des Einlageheftes 1296 der Aarg. Kreditanstalt	33.20	
Zahlung der Herald. Gesellschaft	600.—	
Zahlung von Schulthess & Co., Erlös aus Bd. I des Handbuchs für 1913	60.—	
Zahlungen an Schulthess & Co.:		
für Band III Bg. 16 = S. 241—256, Stammtaff. XXII—XXIV und Siegeltaff. XV—XVII		271.—
für Band III Bg. 17 = S. 257—272 und Stammtaf. XXV		160.—
Zahlung an H. R. Sauerländer & Co. für Siegeltaff. XVI u. XVII (Clichés)		58.05
Aktivsaldo (Einlageheft 1296 der Aarg. Kreditanstalt)		892.50
	1381.55	1381.55
Vermögensrechnung auf Ende 1914.		
Kontokorrentheft 103 der Zürcher Kantonalbank		881.95
Einlageheft 1296 der Aarg. Kreditanstalt		892.50
		1774.45

Aarau, 23. IX. 1915.

W. Merz-Diebold.

Bibliothèque de la Société.

Dons.

Die Siegel der Stadt Bern 1470—1798, von Ad. Fluri, mit 2 Tafeln. Aus „Anzeiger für schweiz. Altertumskunde“. 1915. Geschenk des Verfassers in Bern.

Geschichte der Familie Ammann von Zürich. Im Auftrage des Herrn Aug. F. Ammann gedruckt von Fritz Amberger vorm. David Bürkli. Zürich 1904. Nr. 198.

Kunstbeilagen und Stammtafeln zur Geschichte der Familie Ammann von Zürich. 1904. Mappe zu Exemplar Nr. 198.

Geschenk von Hrn. Aug. F. Ammann, Renens près Lausanne.

Répertoire général des familles dont les membres ont occupé les fonctions baillivales dans les dixneuf bailliages du canton de Fribourg, les quatre bailliages communs avec Berne et les quatre bailliages italiens placés sous la juridiction alternativement exercé par les XII cantons de la Confédération, publié par Alfred Weitzel. (Extrait des Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg. 1915. Tome X). Fribourg 1915.

Don de l'auteur à Fribourg.

Kasimir Pfyffer von Altshofen. Ein Beitrag zur schweizerischen Rechtsgeschichte, von Dr. Placid Meyer von Schauensee. Luzern. Sonderabdruck aus der Festschrift für Georg Cohn. Zürich 1915. Geschenk des Verfassers.